

# Time Management: Taking Time for Hazard Assessments Fatality File – French



## Un employé de US Engineering Services électrocuté lors de l'entretien d'installations de CVC

Le 24 août 2022, un apprenti technicien en CVC de quatrième année employé par US Engineering Services a été électrocuté mortellement alors qu'il réparait des équipements de CVC à l'University Academy, une école charter préparatoire à l'université située à Kansas City, dans le Missouri. Le travailleur est entré en contact avec des pièces sous tension au cours de l'intervention de réparation.

Une enquête fédérale menée par l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) du ministère américain du Travail a révélé que l'entreprise avait omis de mettre l'équipement hors tension avant le début des travaux et n'avait pas pris de mesures pour empêcher le redémarrage accidentel de l'équipement pendant la réparation. L'OSHA a également constaté que l'entreprise n'avait pas effectué d'évaluations des risques afin de déterminer les besoins en équipement de protection individuelle et les autres exigences de sécurité pour les employés sur le terrain travaillant sur les sites sous contrat.

Ce qui rendait cette tragédie particulièrement alarmante, c'est qu'il ne s'agissait pas d'un cas isolé. Un an plus tôt, en juillet 2021, un autre technicien en CVC de la même entreprise avait trouvé la mort par électrocution dans des circonstances presque identiques alors qu'il travaillait sur un appareil de climatisation sur un toit à Wichita, au Kansas – un appareil qui n'avait pas été complètement mis hors tension avant le début des travaux. Une enquête fédérale a révélé que l'entreprise n'avait pas respecté les procédures requises qui auraient permis d'éviter l'incident, une infraction relevée par les enquêteurs fédéraux en juillet 2021, lorsqu'un autre technicien en CVC de l'entreprise avait été électrocuté mortellement alors qu'il travaillait sur un appareil de climatisation sur le toit dont l'énergie n'avait pas été entièrement coupée.

Dans les deux cas, les travailleurs effectuaient l'entretien de l'équipement sous la pression du temps et des exigences opérationnelles. Dans les deux cas, l'étape d'évaluation des risques – la vérification qui aurait permis d'identifier la source d'énergie sous tension et de déclencher les mesures de verrouillage et d'étiquetage appropriées – n'avait pas été effectuée avant le début des travaux.

Le travailleur de 2022 n'a pas survécu. Il était la deuxième personne de la même entreprise à mourir pour la même raison, dans les mêmes conditions qui auraient pu être évitées.

